



L'union locale de Sorgues va à la rencontre des retraités du bassin de vie

Pour Michel Solbes, Secrétaire général de l'Union locale de Sorgues, « on ne peut pas laisser passer l'opportunité d'aller à la rencontre de plus de 3000 retraités, notamment à l'occasion des traditionnels repas de fin d'année, offerts par les Mairies à nos anciens ».

(Voir les dates dans l'encadré)



Avec les retraités ou les actifs, la bataille des idées passe aussi par des opérations de distribution de tract CGT



La mobilisation des
retraités passe aussi par la lecture de

**Vie
nouvelle**

Le journal des retraités CGT. Télécharger le

bulletin d'abonnement sur

www.cgt84.com

Aller à la rencontre des retraités pour leur faire part des revendications et des propositions de la CGT en matière de pouvoir d'achat des pensions, mais aussi des autres sujets d'actualité comme le projet de loi concernant « L'Aide à l'Autonomie ». C'est également un temps fort pour la syndicalisation et renforcer nos structures retraités, qu'elles soient d'entreprise ou de localité.

C'est ainsi que plusieurs dates sont d'ores et déjà arrêtées pour la diffusion d'un tract de l'USR à destination des retraités (voir le tract en page 2). Cela nécessite une mobilisation de notre corps militant. Vous pouvez **contacter Michel au 07 70 71 09 06** pour lui faire part de vos disponibilités afin d'assurer la réussite de ces initiatives qui pourraient se multiplier sur l'ensemble du département.

Le Pontet : Le mercredi 1^{er} décembre
au boulodrome

Sorgues : Le mercredi 8 décembre
12h00 à la salle des fêtes

Entraigues : Le mercredi 8 décembre
12h00 à la salle Municipale des Sports

Repas des retraités de la SEPR
organisé par le CE le 10 Décembre à la
salle des fêtes de Sorgues.

Vedène : Le mercredi 15 décembre
à la salle de l'école des jardins

Bedarrides : Pas de date fixée pour le
moment

Les dates et les heures qui ne sont pas encore indiquées, le seront prochainement et feront l'objet d'une réactualisation de ce tract.

Retraitées, Retraités

Les injustices ça suffit c'est INSUPPORTABLE !

AGISSONS pour

➔ plus de JUSTICE SOCIALE

➔ notre POUVOIR d'ACHAT

La C.G.T. vous appelle à agir pour la satisfaction
des revendications les plus urgentes :

- *Le minimum de retraite au niveau du SMIC revendiqué par la CGT.*
- *L'abrogation de la réforme BALLADUR de 1993 qui nous a fait perdre 25% de notre pouvoir d'achat.*
- *Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.*
- *300,00€ par mois pour tous au titre du rattrapage.*
- *La pension de réversion à 75% de la retraite initiale.*
- *Le rétablissement de la 1/2 part supplémentaire pour les veufs, veuves, séparés ayant élevé – seuls – un enfant.*
- *Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier et un rattrapage pour 2010.*
- *Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale.*

Le Gouvernement peut bien marteler que les retraités ne sont pas concernés par la réforme des retraites, **il n'en est rien !** Au contraire, il maintient un mécanisme qui conduit à une baisse du niveau des retraites par rapport aux salaires moyens.

De nouvelles dispositions viennent amplifier cette attaque en règle contre les retraités et les futurs retraités, avec notamment la suppression de la demi-

part fiscale aux veuves, veufs, séparés. Il faut ajouter aussi le retrait du dispositif retraite pour les fonctionnaires ayant cotisé 15 ans et élevé 3 enfants.

Mais le Gouvernement pousse encore plus loin ses agressions contre les retraités avec un projet de réforme sur la dépendance qui devrait être votée cet hiver pour être mise en place au début 2011.

D'ORES ET DEJA LES PREMIERS ELEMENTS SONT CONNUS

Dans un rapport publié le 23 juin, la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale préconise :



(825 euros pour les femmes !).

➤ De plus, ils seraient soumis à la contribution solidarité autonomie (la journée de travail gratuit des salariés) à hauteur de 0,3%.

➤ D'appliquer aux retraités imposables le même taux de CSG que celui des actifs, soit 7,5% (actuellement de 6,6%). Dans le même temps, les retraités non imposables deviendraient éligibles à un taux réduit de CSG de 3,8%. Faut-il rappeler que la pension moyenne est de 1 212 euros

➤ La mission parlementaire propose aussi de rendre obligatoire dès 50 ans la souscription d'une assurance des personnes contre « la perte d'autonomie ».

➤ Il est également proposé de recentrer l'APA uniquement sur les cas les plus lourds classés de GIR 1 à 3 (Groupe Iso Recherche), excluant du bénéfice de l'allocation toutes les personnes âgées classées GIR 4 (environ 500.000 personnes actuellement). Pire encore, l'allocataire devrait choisir entre une APA à taux plein « à condition d'accepter un droit de reprise sur sa succession future » ou une allocation « diminuée de moitié mais sans reprise sur sa succession ».

CES MESURES SONT NEFASTES POUR LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS

De réforme en réforme, les retraités s'appauvrissent et le gouvernement poursuit ses agressions contre le 3^{ème} âge avec de nouvelles mesures qui visent à les entrainer vers encore plus de misère. La loi sur les retraites qui conduit à la baisse généralisée du niveau des pensions, les dispositions qui découlent de la loi Bachelot sur la santé, le projet en préparation sur la dépendance participent à cette logique régressive contre toutes les générations de retraités et d'actifs. Le but final étant la casse globale de la Protection sociale pour la transmettre au secteur marchand.



Gaz, électricité, mutuelles, alimentation, loisirs, impôts locaux, dépenses de soins, transports, logement... Les prix flambent depuis le début de l'année.

Une nouvelle augmentation des pensions est donc vitale pour 2010 !

Des chiffres à méditer :

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, **soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.**

Et si on touchait enfin au grisbi !

Je souhaite m'engager dans l'action pour la défense de mes intérêts, je rejoins les retraités C.G.T.

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

A remettre à un militant ou à renvoyer à : Union Locale CGT, 14 Rue COMBE – 84700 SORGUES

☎ 04.90.39.47.16 - 06. – e-mail : unionlocalecgt.sorgues.lepontet@wanadoo.fr Site : www.cgt84.com